

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 28 août 2025

Présents : Martine Duffaud, Pierre François Léonard, Stéphane Ginevra, Romain Poyet, Guy Vernet, Guillaume Domecq

Excusés : Jean-Paul Carlier (procuration à Martine Duffaud), Capucine Malbrain (procuration à Guillaume Domecq), Camille Sanchis (procuration à Romain Poyet)

Absents : Marion Gros-Dumoulin, Gilles Helft

3 habitants de Chirols étaient présents

Secrétaire de séance : Pierre François Léonard

Aucune remarque sur le précédent compte-rendu qui est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

- Régulation amortissement – Budget eau
- Adhésion de la commune de Montréal aux compétences assainissement du SEBA
- Demande de privatisation d'un chemin du bourg
- Demande de subvention du Moulinage pour soutenir leur demande de fonds Leader
- Demande de subvention de l'Œuvrière
- Devis débroussaillage CFA Montélimar
- Signature devis Territoire Énergie Ardèche (ancien SDE07)
- Délibération projet station d'épuration
- Emprunt relais AFL
- Modification statut Numérian
- Questions diverses :
 - Calade des ouvrières
 - Priorisation des remises en état

1. Régulation amortissement – Budget eau

Il s'agit d'une somme de 220 € prise sur un compte excédentaire pour les verser sur le compte des amortissements insuffisamment doté.

Vote : pour à l'unanimité

1. Adhésion de la commune de Montréal aux compétences assainissement du SEBA

Vote : pour à l'unanimité

1. Demande de privatisation d'un chemin du bourg

Il s'agit de l'escalier communal qui monte au premier étage d'une maison du bourg et qui n'est utilisé que par les habitants de cette maison. On envisage de faire payer un prix au mètre carré uniquement pour rembourser les frais de dossier.

Vote : pour à l'unanimité

2. Demande de subvention du Moulinage pour soutenir leur demande de fonds Leader

Dans la partie mitoyenne entre le bâtiment communal au-dessus de l'écomusée et la propriété privée du Moulinage, un problème d'étanchéité doit être traité en collaboration. Le coût total s'élève à 15.000 €.

Il est proposé de verser une subvention de 3.000 € à l'association l'Œuvrière du Moulinage, pour réaliser ces travaux. Cette dépense sera inscrite au budget général 2026.

Vote : pour à l'unanimité

3. Demande de subvention de fonctionnement de l'Œuvrière

La question avait déjà été votée lors d'un précédent CM. Il s'agit juste de la mettre en paiement.

4. Devis débroussaillage CFA Montélimar

On nous propose un devis de 500 € par intervention. Deux sont prévues (automne 2025 et mai 2026).

Vote : pour à l'unanimité

5. Signature devis Territoire Énergie Ardèche (ancien SDE07)

Le devis a déjà été validé mais il doit être actualisé et mis à la signature.

Vote : pour à l'unanimité

6. Délibération projet station d'épuration

On nous demande de valider le choix du bureau d'étude (Naldeo) fait par le technicien du Département suite à l'appel d'offres et autoriser le maire à faire les demandes de subvention correspondantes pour financer les études et les travaux de la future station d'épuration.

Vote : pour à l'unanimité

7. Emprunt relais AFL

Une demande d'emprunt de 110.000 € a été faite pour 2 ans, pour finir de payer les factures des entreprises travaillant pour les appartements en attendant de toucher les 60.000 € de la ComCom ainsi que le remboursement du fonds TVA.

On nous demande d'autoriser le maire à effectuer cet emprunt.

Vote : pour à l'unanimité

8. Modification statut Numérian

Vote : pour à l'unanimité

9. Questions diverses :

a) Calade des ouvrières

Des habitants sont venus nous signaler qu'une faysse s'était effondrée dans leur jardin, sur 3 mètres de long (hauteur environ 3 mètres). Les pierres ont été rassemblées au pied du muret.

Les habitants demandent à ce que quelque chose soit envisagée pour empêcher les pluies de provoquer un ravinement → détournement de l'eau.

Les habitants nous ont également signalé des passages fréquents de motos, en demandant s'il était possible d'installer un dispositif les empêchant de circuler sur cette calade pourtant interdite. Un système va être étudié.

b) Priorisation des remises en état

D'autres chantiers de remise en état de chemins ou de murets nous ont été soumis. Il s'agit de décider quelles sont les priorités d'exécution :

- calade des ouvrières (chantier Ellipse prévu)
- calade des ouvrières (cf. ci-dessus)
- chemin du cimetière
- route en terre (accès salle polyvalente)
- chemin de voirie Veyrières
- mur Romégières

Le prochain conseil municipal se tiendra le mercredi **23 septembre 2025, à 18h30.**